

École aux Deux-Étangs

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2023-2024

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Mot du président

L'année 2023-2024 prend fin et je souhaite prendre quelques lignes afin de souligner le travail qui a été fait par le conseil d'établissement. Plusieurs décisions ont été prises : horaires, budgets, règles, service de garde ainsi que la prise de position pour l'anglais intensif en 6e année ne sont qu'une partie des sujets traités. Merci à l'équipe du C-É pour avoir fait de nos réunions, des soirées agréables et respectueuses.

Il y a eu l'ajout de plusieurs classes à volet particulier, ce qui a amené plusieurs défis ainsi que de la logistique de locaux et un surcroît de travail pour le personnel. Je tiens donc à remercier le personnel pour leur rigueur, leur travail et leur flexibilité aux changements et je prends soin de souligner le dynamisme de la direction.

Les années qui viennent ne seront pas de tout repos et amèneront encore d'autres défis. C'est pour cela que je vous souhaite à tous de belles vacances d'été afin que l'année prochaine soit une année aussi bien réussie ou encore plus merveilleuse que cette année.

Bien à vous, de la part d'un président qui croit au bien fait de la connaissance et à la scolarité.

Luc Laliberté, président du conseil d'établissement de l'école aux Deux-Étangs

Mot de la direction

En cette fin d'année scolaire 2023-2024, nous tenons à souligner le travail exceptionnel des membres de l'équipe-école qui ont très bien accompagné leurs élèves tout au long de l'année, que ce soit au niveau pédagogique, social, comportemental ou dans l'actualisation de nos valeurs : le respect, l'engagement et le sentiment d'appartenance.

Les membres du conseil d'établissement ont aussi fait un travail remarquable dans la poursuite de nos objectifs. Ensemble, nous avons travaillé à prendre les meilleures décisions pour les élèves de notre école, et ce, dans un climat très agréable. Nous remercions donc tous les membres pour leur implication. Nous en profitons pour souligner le départ de notre président M. Luc Laliberté. Durant ses nombreuses années de service, il a toujours contribué au maintien de la culture et des valeurs de notre conseil d'établissement pour que ce dernier soit efficace et convivial.

En terminant, dans ce rapport annuel, vous trouverez le bilan des réalisations du conseil d'établissement, le bilan de notre projet éducatif et la reddition de compte de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Nous vous souhaitons de belles vacances et du bon temps de qualité avec votre famille !

Derek Morrissette
Direction, école aux Deux-Étangs

Louis-Michel Lafrenière
Direction adjointe, école aux Deux-Étangs

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PROSES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 - NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Vice-président.e	Isabelle Beauchesne-Côté
Parent	Diodio Diagne
Parent	Kim Vincent
Représentant.e au comité de parents	Alexandra Dupont
Parent	Majolie Kueno-Djeuyap
Président.e	Luc Laliberté
Parent	Cynthia Bégin
Membre du personnel enseignant	Julie Provencher-Brouard
Membre du personnel enseignant	Michel Gauthier
Membre du personnel enseignant	Marie-Pier Gagnon
Membre du personnel enseignant	Isabelle Giroux
Membre du personnel enseignant	Sabrina Plamondon
Membre du personnel de soutien	Marie-Ève Hamelin
Membre du personnel professionnel	Audrey Lamarche
Direction adjointe	Louis-Michel Lafrenière
Direction	Derek Morrissette

2 - BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 - Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance (ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
11-10-2023	Ordinaire
06-12-2023	Ordinaire
22-02-2024	Ordinaire
18-04-2024	Ordinaire
23-05-2024	Ordinaire

2.2 - Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
10-2023	Adoption	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation.	
10-2023	Approbation	Règles et fonctionnement du service de garde	
12-2023	Adoption	Projet éducatif	
12-2023	Consultation	Critères de sélection de la direction	
02-2024	Approbation	Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	
02-2024	Approbation	Approbation des contributions financières exigées	
05-2024	Approbation	Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
12-2023	Approbation	Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	
12-2023	Approbation	Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
02-2024	Approbation	Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles- matières)	
02-2024	Adoption	Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	
04-2024	Approbation	Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	
04-2024	Approbation	Rentrée progressive au préscolaire	
05-2024	Approbation	Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	
05-2024	Approbation	Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
05-2024	Approbation	Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

12-2023	Adoption	Sollicitation ou réception de sommes d'argent	Fonds à destination spéciale
05-2024	Adoption	Adoption du budget annuel de l'établissement	

2.3 - Projet éducatif

Le Projet éducatif est un outil stratégique qui permet de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'une école ou d'un centre, une vision commune en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu. De plus, il est le résultat d'un consensus élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de tous les acteurs de l'école ou du centre (les élèves, les parents, le personnel ainsi que la communauté). Il est également en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Notre démarche pour l'élaboration du projet éducatif est axée sur l'implication de différentes parties prenantes et la consultation de diverses perspectives. En effet, le projet éducatif prend en considération les élèves, les parents, l'équipe-école et la communauté. Plusieurs rencontres régulières avec l'équipe pédagogique nous ont permis de discuter des besoins des élèves et des objectifs éducatifs. De plus, nous avons aussi pris le temps de discuter avec les parents afin de comprendre leurs attentes et leurs préoccupations. Ainsi, nous sommes confiants de vous présenter un projet éducatif qui permettra à notre école de se démarquer au sein de l'organisation. Enfin, le projet éducatif a été présenté et approuvé au conseil d'établissement le 6 décembre 2023.

Voici les grandes lignes de notre projet éducatif ainsi que nos trois choix prioritaires :

- Mission : le bien-être et l'engagement, aux Deux-Étangs on est vaillant !
- Vision : devenir un milieu de vie sécurisant et accueillant où la bienveillance de tous accompagne l'élève dans son cheminement.
- Valeurs : respect, engagement et sentiment d'appartenance.

RÉUSSITE SCOLAIRE
Choix prioritaire 1 :
Améliorer la maîtrise de la
compétence en français
lecture.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter la proportion des élèves HDAA se retrouvant au-dessus du seuil critique (0% à 69%) en français lecture.	46,9%	65%	Taux de réussite du seuil visé.
Augmenter la proportion de tous les élèves se retrouvant au-dessus du seuil critique (0% à 69%) en français lecture.	68,5%	85%	Taux de réussite du seuil visé.

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Précolaire	Lecture au quotidien (Arrimage avec le 1er cycle)
1er cycle	Application des séquences pédagogiques
2ème cycle	Piqûre de lecture + Présentation de livres
3ème cycle	Planifier l'enseignement des savoirs essentiels nécessaires à la réussite des cibles des séquences de lecture
Professionnels	Arrimer les blocs d'intervention orthopédagogiques avec les séquences de lecture
CARE	Réduire les contenus académiques pour les matières moins importantes
TES	Augmenter la présence en classe et utilisation de pictogrammes avec les photos des élèves et non des images
Gestionnaires	Offrir des conditions optimales à l'équipe-école dans la réalisation des séquences de lecture

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 2 :
Améliorer le
développement des
habiletés sociales des
élèves.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Diminuer le nombre d'info-conduites et de codes rouges.	Info-conduites : 344 Codes rouges : 38	Info-conduites : 150 Codes rouges : 15	Nombre d'info-conduites et de codes rouges
Augmenter la proportion d'élèves qui considèrent avoir de bonnes relations sociales.	64,4%	80%	Sondage aux élèves

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Précolaire	Rechercher un programme d'habiletés sociales et le mettre en application
1er cycle	Enseigner explicitement les comportements vaillants
2ème cycle	Activités récompenses aux 2 semaines pour valoriser les comportements attendus
3ème cycle	Définir et développer des moyens (à l'aide des techniques d'impact) pour développer l'empathie chez les élèves
Professionnels	Rencontres mensuelles/ Suivi TES/ Formation SDG/ Capsule MOZOOM/ Suivis et accompagnements
CARE	TES animent un programme dans les classes (programme commun)
TES	Offrir des récréations structurées pour tous et avoir plus de matériel à offrir pour les jeux extérieurs (stations d'activité) et utiliser le renforcement positif (critique constructive)
Gestion	Réfléchir avec le comité de leadership à la mise en œuvre des fiches d'enseignement explicites

RÉUSSITE SCOLAIRE
Choix prioritaire 3 :
Améliorer le sentiment
d'appartenance des élèves
et des parents pour
favoriser l'implication
scolaire.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter la proportion d'élèves et de parents ayant un bon sentiment d'appartenance envers l'école.	Élèves : 73,3% Parents : 81,4%	90%	Sondage aux élèves et aux parents

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Préscolaire	Réalisation d'activités écoles impliquant les parents en poursuivant celles établis au préscolaire 4 ans
1er cycle	Communiquer les bons coups aux parents
2ème cycle	Inviter les parents 1x par mois après discussion en équipe cycle et selon les intérêts pour aider (bibliothèque, décoration, etc.)
3ème cycle	Trouver (planifier) des activités en classe pour impliquer les parents
Professionnels	Amélioration du protocole d'accueil et choisir 2 moments dans l'année où l'on réalise des activités spéciales (Rentrée + Journée multiculturelle)
CARE	Organiser au minimum 3 rencontre parent-enfant à l'école
TES	Améliorer la communication avec les parents
Gestion	Développer un comité « d'accueil » en plus de bien encadrer les nouvelles inscriptions

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le 23 mai 2024 et transmis aux parents le 24 mai 2024

<p>Nos résultats 2023-2024</p>	<p><u>Pour l'édifice Sainte-Madeleine</u></p> <p>Violence physique : 10 Violence verbale : 0 Intimidation : 0 Cyber intimidation : 0 Atteinte à la propriété : 0 Violence à caractère sexuel : 0</p> <p><u>Pour l'édifice Sacré-Cœur</u></p> <p>Violence physique : 8 Violence verbale : 0 Intimidation : 1 Cyber intimidation : 0 Atteinte à la propriété : 0 Violence à caractère sexuel : 0</p> <p><i>*À noter que le secteur d'adaptation scolaire n'est pas recensé dans ces données pour le moment.</i></p>
<p>Constats sur ces résultats</p>	<p>Le nombre d'incidents est similaire à l'an dernier. Ainsi, les moyens mis en place continuent de contribuer à un bon climat scolaire.</p>
<p>Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence</p>	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite et consolidation du système de soutien aux comportements positifs (Vaillants) et du projet éducatif qui comprend un objectif en lien avec le climat scolaire.• Accompagnement par un intervenant pivot soutenu et formé par le CSS de l'équipe-école pour soutenir les bonnes pratiques en lien avec le climat scolaire.

	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un protocole-école et suivi de l'application pour l'intervention en situation de crise. • Récréations structurées à Sainte-Madeleine. • Visite des policiers éducateurs en 6e année. • Animation d'ateliers variés en sous-groupes ou en classe (définition et stratégies en lien avec l'intimidation, gestion des émotions, habiletés sociales, stratégies d'autocontrôle, plateforme Moozoom, etc.). • Soutien du service de psychoéducation lors de rencontres avec le service d'éducation spécialisé et lors de cas spécifiques nécessitant des plans d'actions/d'interventions, protocoles-élèves et des réflexions cliniques visant la sécurité et l'apprentissage comportemental. • Multiples projets et collaborations avec les partenaires des services sociaux et organismes communautaires afin de soutenir les familles.
<p style="text-align: center;">Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation</p>	<p><u>Victime(s) :</u> Accompagnement de l'équipe par l'intervenant pivot pour assurer un plan de sécurité et une réparation satisfaisante pour lui. Mandater une personne pour assurer un suivi de la situation pour valider que la situation a bel et bien cessé, offrir un espace d'échange sécurisant et veiller à développer de meilleures stratégies pour se protéger et s'affirmer. Cibler les besoins exigeant un suivi plus rigoureux et référer l'élève si jugé nécessaire. Compléter un compte-rendu écrit de la situation.</p> <p><u>Auteur(s) :</u> Rencontre avec l'intervenant pivot ou la personne mandatée par celui-ci pour effectuer un compte-rendu de la situation et voir à l'application du code de vie incluant les mesures disciplinaires et réparatrices (suspension, démarche de responsabilisation et mise en place de moyens pour prévenir une récidive.) Veiller à mandater une personne pour outiller et accompagner l'auteur dans le développement de meilleures habiletés sociales, l'aider à comprendre et modifier sa</p>

	<p>dynamique relationnelle. Faire des références à des services externes si nécessaire. Consignation de l'intervention dans un rapport pour la reddition de compte au ministère de l'Éducation. Compléter un compte-rendu écrit de la situation.</p> <p><u>Témoins :</u> Rencontrer (intervenant pivot ou la personne mandatée par celui-ci) les élèves concernés afin d'effectuer une cueillette de données, sensibiliser, rassurer et valoriser l'importance de la dénonciation de situations d'intimidations.</p> <p><u>Parents :</u> Communication aux parents de l'auteur et de la victime par une personne déterminée en collaboration avec l'intervenant pivot. Cette personne veillera à informer des détails de la situation, des moyens mis en place, du plan de sécurité prévu et des meilleures pratiques pour soutenir son enfant (peut fournir un document de référence). Ce dernier proposera des services externes si jugés utiles et consignera les interventions.</p>
<p>Formation offerte au personnel et à la direction sur les violences à caractère sexuel</p>	<p>Formation de l'intervenant pivot en lien avec les violences à caractère sexuel. Cet intervenant transmet à l'équipe et partage le guide de référence ainsi que les bonnes pratiques lors de rencontres de début d'année, autant au service de garde, aux éducateurs spécialisés qu'aux enseignants lors de réunions mensuelles.</p>
<p>Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel</p>	<p>L'enseignement des contenus en sexualité par les membres du personnel et mise en place de trousseaux pédagogiques.</p>

